

Amicale Manin Sport Paris-Est

Saison 2021-2022

Association Loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sport n° 13209 du 10/03/54

Tarifs Fitness

Cours adultes 1h/semaine **255 €**

Cours adultes 2h/semaine **386 €**

Body barre⁽¹⁾

Pilates-Stretch⁽²⁾

⁽¹⁾Body barre

Renforcement intense de tous les groupes musculaires, se pratique avec une barre et des poids variables selon les objectifs et les possibilités physiques

⁽²⁾Pilates-Stretch

Postures, étirements, renforcement de la sangle abdominale. Stretching, étirements musculaires pour assouplir, détendre le corps avec sensation de bien-être.



01 44 63 23 42

06 58 33 45 38

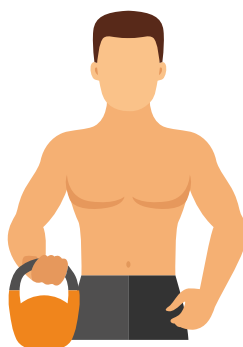
contact@manin-sport-paris.com

www.manin-sport-paris.com

AMSPE - Tennis des Sept Arpents

Siège social et secrétariat

9 rue des sept arpents - 75019 Paris



Toutes nos activités proposées

Badminton Boxe Française Escalade Fitness Judo Randonnée Tennis de Table Tennis

ADULTES

Amicale Manin Sport Paris-Est

Fiche d'adhésion

Fitness

Saison 2021-2022

Association Loi 1901 - Agrément Jeunesse et Sport n° 13209 du 10/03/54

ECRIRE EN LETTRES CAPITALES ET COCHER LA(LES) CASE(S) CHOISIE(S)

Nom et prénom : Sexe : F M

Date de naissance (jjmmaaaa) :

Adresse : CP : Ville :

Portable :

Courriel de l'adhérent :

Cours adultes Body barre⁽¹⁾

Mercredi de 18 à 19h

Cours adultes Pilates-Stretch⁽²⁾

Mercredi de 19h à 20h

Gymnase des Lilas - 5/7 rue des Lilas - 75019 Paris

 7  11 Place des Fêtes

(1) Body barre

Renforcement intense de tous les groupes musculaires, se pratique avec une barre et des poids variables selon les objectifs et les possibilités physiques

(2) Pilates-Stretch

Postures, étirements, renforcement de la sangle abdominale. Stretching, étirements musculaires pour assouplir, détendre le corps avec sensation de bien-être.



Je sollicite

Mon adhésion à l'Amicale Manin Sport Paris-Est et déclare avoir pris connaissance des statuts*.

J'autorise toutes photos/vidéos sur lesquelles je figurerai à titre individuel à être utilisées pour la communication de l'association. Ces photos ou vidéos restent la propriété du photographe et de l'association.

Date :

Signature

OBLIGATOIRE

Si déjà inscrit(e) pour la saison 2020/2021, merci de préciser pour quelle activité :

Droit d'entrée : 70 € pour tout(e) nouvel(le) adhérent(e)

Pièces à fournir (avant la pratique de l'activité)

Certificat médical **obligatoire** pour les nouveaux adhérents.

Pour les anciens adhérents, dont le certificat médical date de moins de 3 ans, une **attestation** doit être remplie.

Mais un certificat médical vous sera demandé si une réponse est positive au **questionnaire de santé** Cerfa N°15699*01.

Une photo d'identité

Une enveloppe vierge timbrée

Règlement par : Virement Espèces Chèque(s) ANCV

Seul le paiement complet valide l'inscription.

Le paiement peut s'adresser en plusieurs chèques (à débit différé) au moment de l'inscription (en aucun cas les chèques ne devront être post-datés). Numéro des chèques :

1 - Juillet / 2 - Sept. / 3 - Oct. / 4 - Nov.

5 - Déc. / 6 - Janvier / 7 - Février

Important

La cotisation d'adhésion n'est pas remboursable car elle est statutaire.

L'Amicale Manin Sport Paris-Est et ses adhérents sont assurés en responsabilité civile à la MAIF. Celle-ci propose en plus, conformément au code du sport, une assurance individuelle complémentaire accident pour tout sport pratiqué. Les licenciés sont assurés en responsabilité civile par la fédération du sport qu'ils pratiquent.

Le dossier doit être retourné complet au secrétariat administratif : Tennis des Sept Arpents, 9 rue des sept arpents - 75019 Paris. La fiche d'adhésion est à demander au bureau administratif de l'association. L'Amicale Manin Sport Paris-Est décline toute responsabilité en cas de fermeture des équipements sportifs de la Ville de Paris où se déroulent ses activités. Les adhérents ne pourront prétendre au remboursement des sommes versées du fait de cette fermeture, en cas de force majeure ou imposée par la Mairie. Dans la mesure du possible, l'AMSPE mettra tout en œuvre pour remplacer les créneaux supprimés.

Les statuts de l'association peuvent être consultés, soit au siège social, soit sur le site web de l'association : www.manin-sport-paris.com. Conformément à la Loi Informatique et Libertés modifiée en raison de l'application du Règlement européen concernant la protection des données individuelles des citoyens (RGDP), pour vérifier ou rectifier vos propres données, votre droit d'accès s'exerce auprès du secrétariat de l'association

Montant du Règlement

Cotisation	€
Droit d'entrée	€
Remise	- €
TOTAL	€
Chèque vacances (coupon sport ANCV)	- €
Solde à payer (à charge de l'adhérent)	€
Acompte de	€
Reste à payer (réservé à l'association)	€